

Vivre à Leers



L'autre information face à l'autosatisfaction !



Chères Leersoises, chers Leersois,

Depuis **plus de 45 ans**, vous faites **confiance à la majorité** actuelle pour gérer notre commune.

Mais si nous regardions de plus près ?

Le Maire et sa majorité ont décidé une **hausse** de la part communale de la **taxe foncière** de 5 points, soit une augmentation en valeur de **11,25%**. Ce qui représente entre **400.000 et 500.000 €** de recettes supplémentaires par an.

Le contexte de flambée des prix de l'énergie et d'inflation importante pourrait expliquer cette évolution... mais...

Que penser de cette augmentation après avoir, sous la menace d'une hausse des impôts, majoré les tarifs des services municipaux en 2022 ?

Que penser de cette augmentation après avoir rallongé de 40% le coût de l'espace musical (800 000 € de plus), avec un nouvel **emprunt de 2M €** au moment le moins propice ?

Après avoir perdu la proximité, la connaissance du terrain, l'histoire de notre territoire, la bienveillance... qu'avaient nos anciens maires, du fait de leur histoire personnelle au sein de la commune, **nous perdons également une qualité de gestion.**

Et du côté organisationnel ? Nous pouvons parler de la gestion des travaux du centre-ville, dossier dans lequel le conseiller métropolitain qu'est notre maire, fait fi des décisions de la MEL après 18 mois d'attente passive.

C'est Vivre à Leers qui a relancé le sujet lors d'un conseil municipal.

Il va falloir se poser les bonnes questions sur l'avenir de notre commune et les attentes des Leersois.

C'est d'ailleurs en ce sens que Vivre à Leers se structure. Un nouveau bureau, présidé par Wilfried Salomez, un appel à idées, un projet alternatif pour Motte-Bossut, de belles perspectives à venir...

A vous rencontrer,

Jérémy Rotsaert
Conseiller municipal et responsable
du groupe «Vivre à Leers»



Le commerce et l'artisanat de proximité

DOSSIER SPECIAL

p.4-5



p.2
Vélos et trottinettes électriques



p.6
L'harmonie et le nouvel espace culturel

Trottinettes et Vélos en « Libre-Service » à Leers ?

POUR

OU

CONTRE

Les partisans de ces systèmes de mobilité avancent plusieurs arguments en faveur de leur maintien à Leers comme dans les autres communes :

1. Praticité et écologie :

Les trottinettes électriques et les vélos en libre-service offrent une alternative pratique pour les déplacements courts en ville. Leur utilisation réduit la dépendance à la voiture individuelle, contribuant ainsi à diminuer la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre.

2. Accessibilité :

Contrairement aux services de vélos en station, les trottinettes et vélos en libre-service touchent un public plus large, y compris les jeunes et ceux qui ne sont pas des utilisateurs réguliers des transports en commun. Ils permettent ainsi de démocratiser l'usage des modes de mobilité partagée.

Certains citoyens et autorités locales expriment des préoccupations légitimes quant à ces moyens de transport alternatifs :

1. Dangerosité :

Les trottinettes électriques, en particulier, sont souvent considérées comme dangereuses, tant pour leurs utilisateurs que pour les autres usagers de la route et les piétons. Les accidents impliquant des trottinettes ont augmenté ces dernières années, même si les statistiques sont peu détaillées.

2. Conflits d'usage :

Leur utilisation peut entraîner des conflits avec les autres usagers de l'espace public, notamment les piétons et les automobilistes. Le manque de moyens de police ne permet pas le contrôle régulier.

3. Doute sur l'impact environnemental :

D'après les détracteurs, en cumulant fabrication et durée de vie, la trottinette serait le moyen de mobilité le plus polluant des transports de mobilité douce. Peu d'études fiables permettent de définir à ce jour l'impact environnemental d'une trottinette.



Conclusion :

Il est nécessaire d'accompagner ces nouveaux projets par une présentation des modalités de mise en oeuvre aux concitoyens ainsi que des actions éducatives et préventives locales qui contribueront à réduire les risques associés.

Vivre à Leers regrette le manque de concertation de la part de la municipalité actuelle et met en évidence l'importance d'une approche plus participative et transparente pour traiter les enjeux présents et à venir.

Site MOTTE-BOSSUT : Le projet d'architecte de Vivre à Leers



Le contre projet Motte Bossut de Vivre à Leers.

La société SWEETCO a vendu le terrain à un promoteur. Notre projet, en lien avec les attentes de nos concitoyens et notre vision de la ville de demain, n'est pas pour autant perdu.

En plus des logements prévus, nous privilégierons les espaces ouverts et aérés, respectueux du patrimoine existant.

Espaces où l'intergénérationnel trouverait sa place ainsi que des commerces et des endroits dédiés spécifiquement à la culture.

En juin, lors d'une conférence de presse, nous présenterons nos plans élaborés grâce à l'architecte de l'association « regard naïf » et l'aide de l'association nationale « Urgences Patrimoines ».

Découvrez tout le projet de Vivre à Leers sur www.vivrealeers.fr/motte-Bossut/

NOTRE ACTUALITÉ

Zoom sur la Brocante de Leers



Et si la brocante des fêtes du moulin revenait en centre-ville, dans le quadrilatère ? Et un dimanche ? Au fil des ans, l'emplacement de la brocante a souvent changé d'endroit. L'un des motifs étant de ne pas empêcher les commerçants de travailler le samedi en bloquant les accès au centre-ville.



Un essai avait eu lieu en 2009, un dimanche dans le quadrilatère avec des animations musicales. Cela avait été concluant, une belle fête, mais non renouvelée par la mairie. Pourquoi ? Faire travailler du personnel communal un dimanche ? Renouveler l'expérience pourrait être bénéfique pour l'animation de notre ville. Surtout en y incluant des animations musicales ! Une scène accueillant les musiciens pourrait être installée sur la place de l'église et les différents cafés et restaurants pourraient installer des terrasses le long du parcours.

Soirée années 80 du 30 mars 2024

« Le samedi 30 mars dernier, je suis allée à la soirée « Années 80 » organisée par l'association « Vivre à Leers ». Je me suis bien amusée, pendant près de 6 heures parmi les 300 personnes, leersois et des alentours, présentes ce soir-là à la salle des fêtes Kerkhove de Leers. Je n'ai pas arrêté de danser ! Ah si ! Juste une petite heure pour pouvoir partager ce délicieux couscous tous ensemble ; chapeau d'ailleurs pour la préparation et le service du repas ! Les tubes des années 80 se sont enchaînés à merveille et ce fut un vrai bonheur de se retrouver sur la piste de danse toutes générations confondues !

Je remercie toute l'équipe de « Vivre à Leers » de nous avoir donné l'occasion de nous réunir et de nous faire nous rencontrer, Leersois et non Leersois, dans une super ambiance ! Hâte de participer à la prochaine soirée de « Vivre à Leers » ! Thème années 70, 90, 2000 ? En tout cas, à bientôt avec plaisir ! »

Juliana



Ils nous accompagnent !



Wilfried Salomez

Leersois depuis vingt ans, marié et père de 3 enfants, je travaille comme responsable maintenance dans une usine de fabrication de matelas. Mes points de force sont l'esprit d'équipe, l'authenticité et l'ambition. Je pratique le badminton en loisir aux « volants leersois ».

Au début, j'étais sympathisant de Vivre à Leers. Ensuite, j'ai occupé la fonction de trésorier et maintenant, je suis président de l'association qui compte environ 200 sympathisants. Je suis un soutien actif du projet de Jérémy Rotsaert car il est beaucoup plus à l'écoute des besoins de notre ville que le parti en place.



Magali Pluquet

Leersoise depuis plus de 25 ans, mariée et maman de 3 enfants, je travaille en tant qu'assistante de formation dans un centre aidant les personnes à la réinsertion professionnelle.

Je suis de nature bienveillante, patiente, rigoureuse et aimant les balades dans nos jolis coins de campagne.

J'occupe le poste de vice-présidente de l'association « Vivre à Leers » depuis ses débuts et je soutiens fermement Jérémy Rotsaert car il incarne les valeurs et la vision nécessaires pour faire avancer notre ville dans la bonne direction. Je vous encourage tous à le soutenir également pour un avenir meilleur.

Merci

Actions Vivre à Leers :

Nos premières actions : relancer un comité des fêtes et la commune en lien avec les acteurs locaux (commerce

Bernard
Legrand



Ancien président de l'union commerciale de Leers de 2010 à 2020 et de la fédération des unions commerciales de Leers, Toufflers, Lannoy, Lys lez Lannoy et Hem, j'ai pu pendant ces 10 années, en comprendre le fonctionnement et mettre en place plusieurs actions et événements grâce à une équipe dynamique. A cette époque, c'était 55 adhérents à Leers et 150 pour la fédération. J'en ai gardé la passion pour le petit commerce et, avec ma conjointe, nous faisons toutes nos courses dans le centre-ville de Leers.

Autre temps, autre méthode. Actuellement la fonction de président d'association de commerçants disparaît, le bénévolat n'est plus d'actualité, la responsabilité n'est plus assumée, la peur d'entraîner des répercussions négatives sur son propre commerce. Plus rien ne se fait gratuitement. Conséquence : les associations disparaissent.

Il faut donc que la Mairie s'engage à être un partenaire fiable, dynamique, entreprenant et surtout à l'écoute de ses commerçants.



Le commerce et l'artisanat de notre ville sont des éléments essentiels de la vie de nos concitoyennes et concitoyens. Ils contribuent à l'attractivité et à la vitalité économique de notre commune et permet de créer des liens sociaux et de proximité entre les habitants. La diversité de nos commerçants, la qualité de leurs produits et de leurs services sont autant d'atouts dont peuvent disposer les leersois et leersois. Pour nous, à Vivre à Leers, c'est un élément important pour le bien-être des habitants et le développement économique de notre ville. Ces dernières années, une érosion s'est produite en termes de nombre de commerçants (bien que de nouveaux arrivants se soient installés). Il n'y a plus d'union locale de commerçants, pas de comité des fêtes, peu d'animations et de manifestations spécifiques. Notre zone industrielle, partagée avec Lys-lez-Lannoy et Toufflers, compte près de 2.700 personnes employées. Les axes emplois en lien avec le commerce et/ou restauration ne sont pas exploités à hauteur de leur importance. Pour **Vivre à Leers, il faut accompagner, soutenir et promouvoir notre commerce et notre artisanat.**

Développer le commerce et l'artisanat de Leers, c'est notre ambition partagée par des actions telles que :

Renforcer l'attractivité du centre-ville

Améliorer le cadre de vie : rénovation urbaine, végétalisation, piétonisation

Organiser des événements avec un comité des fêtes locales : marchés gourmands, brocantes, festivals, etc...

Développer l'offre commerciale : attirer de nouvelles enseignes, soutenir les commerces existants avec subventions, exonérations de taxes foncières temporaires, prêts à taux zéro.

Mettre en place un système de cartes ou chèques-cadeaux

ARTISANAT LEERSOIS

et réfléchir à des fêtes locales faisant rayonner ces et associations)

Promouvoir le commerce local, donner de la visibilité à nos commerçants.

Créer une plateforme de communication : site web, réseaux sociaux, application mobile

Participer à des salons et manifestations, organiser des campagnes de promotions.

Faciliter l'accès au centre-ville.

Améliorer le stationnement : création de places de parking gratuites, développement des transports en commun.

Améliorer la signalétique.

Conseils et formations

Formations sur les techniques de vente, le marketing digital, la gestion d'entreprise, coaching individuel.

Transmission du savoir, label qualité (information, aide, accompagnement).

Lutter contre la vacance commerciale

Aider les commerçants à s'installer : aides financières, conseils, formations.

Proposer des loyers attractifs le cas échéant.

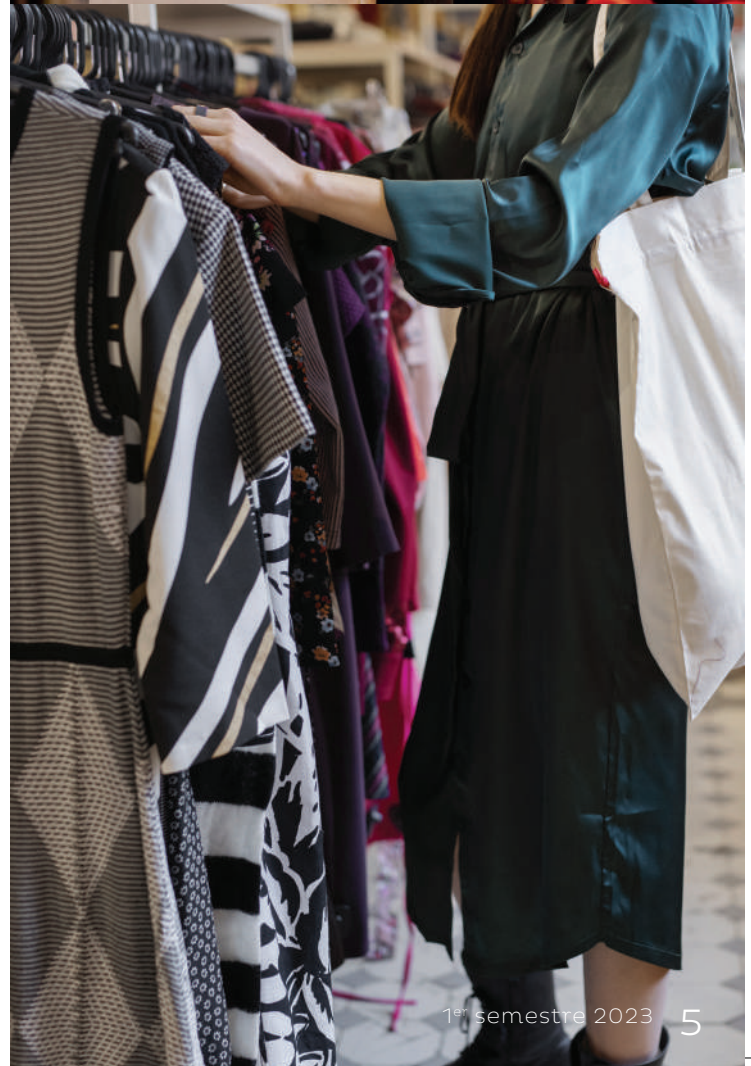
Créer une pépinière d'entreprises.

Pour réussir ce challenge, la mobilisation de tous est essentielle :

Les commerçants et artisans doivent continuer à s'adapter aux nouvelles attentes.

Les habitants doivent privilégier le commerce local.

Les acteurs locaux (Mairie, CCI, Métropole Européenne de Lille, etc.) doivent apporter leur soutien aux commerçants.





Nous souhaitons un bon anniversaire à l'harmonie municipale de Leers, cette vieille dame de 220 ans !



UN NOUVEL ESPACE MUSICAL : POURQUOI, POUR QUI ?

Pour le nouvel espace musical Casadesus, la ville consacre 4,5 millions d'Euros répartis comme suit :

- 2,6 millions d'euros pour les 144 élèves de l'école de musique
- 1 million d'euros pour les 56 membres de l'Harmonie Municipale de Leers
- 900 000 euros pour les 50 membres de la Chorale Diapason



Le transfert du local de l'Harmonie ne répond **ni à sa demande ni à sa priorité!** Depuis les années 1940, leur local rue Mozart devient peut-être exigu mais il est surtout fonctionnel : espace de répétition avec surface de dépôt des boîtes d'instruments, salles pour l'administratif, les partitions, archives costumes, instruments, autres matériels. Il est pratique : accès facile au centre ville, au stationnement avec les instruments volumineux/ la logistique des concerts délocalisés.

Les pupitres, chaises, estrade sont toujours en place, ainsi qu'un bar convivial et photos de 220 ans d'histoire !

Bref un endroit fonctionnel où règne une ambiance associative, familiale et chaleureuse.

Quid du nouvel espace partagé ? Une acoustique améliorée, mais toujours pas pour les concerts ! Accès/stationnement non adaptés aux instruments volumineux, un espace commun de répétition où chacun à son arrivée devra préparer son instrument, ses partitions mais aussi chaise et pupitre ! Et gêner peut-être les voisins si l'arrivée est décalée ! Un musicien n'a que 2 bras et non 4 ! Après la répétition ? C'est l'inverse, tout le matériel devra être remis dans un local verrouillé. Ce nouvel espace impactera la convivialité avec la disparition des éléments qui la constituent (bar personnalisé/photos/souvenirs) au profit d'un frigo derrière un comptoir de hall d'entrée !



Enfin, en terme de pratique musicale, l'HML c'est 2h par semaine, comme la chorale Diapason. Il vaut mieux ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre ! Beaucoup d'associations leersaises aimeraient bénéficier du même investissement !

Le point de vue de Vivre à Leers.

Nous n'aurions pas construit ce bâtiment à cet endroit, il était possible d'attendre par exemple le site Motte-Bossut.

Nous sommes aussi dubitatifs quant à consacrer 4,5M€ d'investissements pour une école de musique pour laquelle le maire a décidé d'augmenter les tarifs jusqu'à 300% les tarifs et pour une Harmonie Municipale qui s'est vue réduire drastiquement sa subvention.... Pour financer le nouveau bâtiment !



LES TRAVAUX EN CENTRE-VILLE

En 2024, la place Lucien Demonchaux et la rue des Patriotes vont faire peau neuve

Il s'agit d'un projet impulsé par la Mairie de Leers en partenariat avec la MEL.

C'est une nécessité, notamment pour les trottoirs de la rue des Patriotes tellement leur état est dangereux. Les travaux devraient commencer en juin 2024. Les commerçants sont nombreux à s'inquiéter de leur teneur et de la répercussion sur leurs chiffres d'affaires.

La circulation sera-t-elle interdite ?

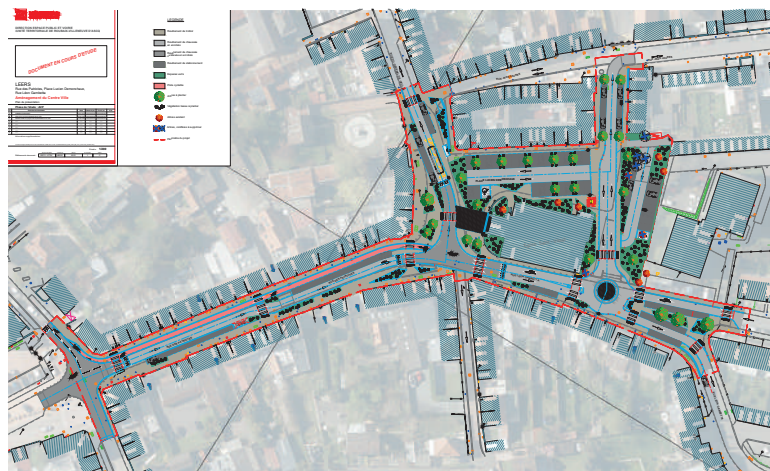
Que vont devenir les parkings ?

Les trottoirs resteront-ils praticables ?

Combien de temps les travaux vont-ils durer ?

Les terrasses des cafés existeront-elles encore ?

L'attente des commerçants est importante mais ils craignent qu'on leur dévoile des plans malheureusement déjà validés, prévoyant notamment la disparition des terrasses et des places de parking rue des Patriotes, rue Gambetta et place de l'église.



Tous s'inquiètent en prévision de la chute de leurs chiffres d'affaires avec, en cause, le blocage du centre-ville pendant 12 mois et l'impossibilité de livraison.

Une réunion s'est tenue le jeudi 18 avril à 19h30 salle des mariages pour une présentation du projet.

Validation officielle et signature par la Mairie du projet de réaménagement du centre-ville (Projet Cœur de Ville 2) le jeudi 16 mai.

Dans le prochain numéro, nous ferons le point sur la suppression des places de stationnement.

L'ESPACE CULTUREL AVANT/APRÈS

Afin d'en apprendre plus sur l'effet du chantier de ce fastueux projet auditorium, nous avons voulu nous rapprocher des riverains et, notamment, des propriétaires, afin de recueillir leurs témoignages. Nous avons été reçus chez l'un d'eux, voici ce qu'il en résulte.

Question Vivre à Leers : Quand avez-vous acheté votre appartement ?

Réponse du propriétaire : En 2012, à un particulier et pour la somme de 170 000 euros. Mon épouse et moi n'avions pas négocié à l'époque car nous le voulions.

VAL : L'ancien propriétaire était-il au courant du projet d'espace culturel à l'époque ?

R : Ni lui ni le syndic.

VAL : Quand avez-vous appris la mauvaise nouvelle et par qui ? La mairie ? Le syndic ? Autre ?

R : En 2021, c'est Monsieur Jérémie Rotsaert, du groupe « Vivre à Leers » qui nous a informés.

VAL : Pensez-vous qu'il y ait des nuisances visuelles ?

R : De ma terrasse, et surtout en cette saison (début du printemps), je ne vois plus le soleil de la journée mais un mur horrible.

VAL : Avez-vous peur d'éventuelles nuisances sonores ?

R : J'attends de les découvrir à l'usage !

NDLR : ce monsieur n'était pas au courant des 150 places de l'auditorium

VAL : Que pensez-vous de l'architecture de ce bâtiment ?

R : Il est beaucoup trop massif eu égard à son environnement immédiat. La hauteur des murs pose question.

VAL : Pensez-vous que votre appartement ait perdu de sa valeur ?

R : Oui, les estimations annoncent entre 10 et 15% de dévaluation.

VAL : Que pensez-vous d'une telle dépense en regard du nombre futur d'utilisateurs ?

R : Beaucoup trop coûteux si on fait le ratio avec le nombre de personnes qui bénéficieront de ces infrastructures

Dés 2021, Vivre à Leers a écrit à Vilogia pour trouver une solution à la fermeture du parking. Quant à eux, les habitants de la résidence « Le repos », juste en face rue Franklin, se sentent un peu moins impactés par les nuisances visuelles. Mais, forts de leur expérience durant les travaux, ce qui les inquiète le plus, ce sont les désagréments dus au stationnement des différents utilisateurs du site.





Le PÉDIBUS, une autre manière de venir à l'école !

Une solution pour lutter contre la pollution et rendre la vie quotidienne plus agréable : le Pédibus, un véritable service de ramassage scolaire pédestre. Pas de moteur, mais des parents, accompagnateurs à tour de rôle ; une ligne ; des arrêts ; un horaire... Tout pour se rendre à l'école « du bon pied » et en revenir sous surveillance, sans danger et sans polluer.

Qu'est-ce que le pédibus ?

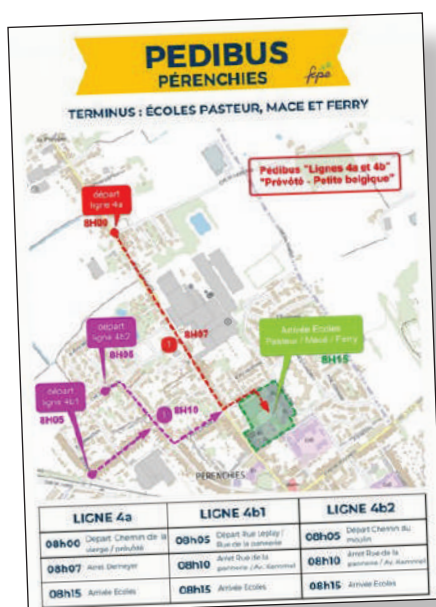
De nombreux parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture. En 1976, près de 80% des déplacements domicile-école se faisaient à pied, contre seulement 60% en 1995. Pourtant, les distances sont souvent courtes (surtout dans les grandes villes) et peuvent facilement se faire à pied.

C'est ainsi qu'est née l'idée du Pédibus, le ramassage scolaire pédestre !

Oubliez la voiture, ce sont à présent les parents ou des bénévoles qui, à tour de rôle, accompagnent les élèves à l'école... à pied. Ainsi, chaque matin, les enfants du quartier attendent l'accompagnateur, devant un panneau signalétique, facilement identifiable grâce à son badge, son gilet fluorescent et son bandeau. Le trajet peut compter plusieurs arrêts afin de récupérer ou déposer d'autres enfants en cours de route.

Un exemple : la ville de Pérenchies.

Les enfants qui habitent trop loin de l'école pour venir à pied, sont conduits à un arrêt du pédibus. En pratique, le jeune piéton trouve la ligne qui lui correspond, et rejoint l'arrêt le plus proche à l'heure de passage indiquée.



Vous souhaitez contacter notre équipe, notre association ;
la rejoindre ou participer aux événements ?
Consultez notre site, Vivre à Leers.fr